

DAPV - DSA 59

Accompagnement public : démarches administratives - Hauts-de-France

Téléphone : voir antennes

Informations particulières

Antenne

Lydie Verquin — 06 22 67 08 13
Flandre maritime

Audrey Becuwe-Lubrez — 06 73 66 52 17
Flandre maritime

Françoise Hus — 06 73 59 49 08
Flandres intérieure et Lys

Pierre Prezdziecki — 06 78 18 55 03
Métropole de Lille

Fatima Berrani — 07 84 51 45 64
Métropole de Lille

Marie Semé — 06 82 31 80 73
Métropole de Lille

Amandine Camus — 06 37 26 84 75
Métropole de Lille

Mélanie Cambier — 06 18 42 39 03
Hainaut Sambre Avesnois

Maureen Dessenne — 06 75 50 87 90
Hainaut Cambrésis Douaisis

Informations

Le DSA (Dispositif de Soutien à l'Autodétermination) est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc.

Documentation

faciliteurs-et-placement-avec-contacts-(12)(2).pdf

Zone géographique

Hauts-de-France, Nord - 59